

Divorce entre femme Suisse et homme tunisien

Par Suisse25, le 09/09/2016 à 09:55

Bonjour mon ami tunisien viens de voir que sa femme Suisse va demander le divorce et elle fera tout pour qu'il n'est pas ses papiers Suisse ils sont mariés depuis 2011 et lui est en Suisse depuis 2013 il a actuellement un travail ma question est es ce qu'il risque d'être expulsé que doit il faire ?

Merci de vos réponses si quelqu'un pourrait nous aider sa serai vraiment gentil

Par youris, le 09/09/2016 à 09:57

Bonjour,

Votre question est relative au droit suisse et au droit tunisien, donc comme nous sommes un site juridique de droit français, nous ne pouvons pas répondre à votre question. SALUTATIONS

Par Suisse25, le 09/09/2016 à 11:30

Ah mince d'accord merci